



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autorisations d'urbanisme

Question écrite n° 129491

Texte de la question

M. Bernard Reynès attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les dispositions à prendre face à la multiplication des recours dirigés contre des documents d'urbanisme ou des décisions relatives à l'occupation ou l'utilisation des sols. Une piste de réflexion nouvelle semble fondée sur la médiation, véritable alternative à la voie contentieuse, comme l'expérience actuellement menée sur la région de Strasbourg par le centre de médiation dans l'immobilier et la construction. En conséquence, il voudrait savoir si un groupe de travail est envisageable pour déterminer les contours d'une réforme reposant sur cette alternative.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Reynès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129491

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1806

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)